

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE MASKINONGÉ  
M.R.C. DE MASKINONGÉ

Première séance d'ajournement du Conseil de la municipalité de Maskinongé tenue au Centre communautaire de Maskinongé, lundi le 17 décembre 2012, à 20h30.

Sont présents madame la conseillère Lyse Beaudoin, messieurs les conseillers Claude Paquin, René Plante, Jonathan Lacourse, Jacques Paquin et Mario Croisetière.

Sous la présidence de monsieur Roger Michaud, maire, formant quorum.

Madame la directrice générale & secrétaire-trésorière France Gervais, présente.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**1- PRIÈRE D'USAGE**

**2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

315-12-12 Il est proposé par madame la conseillère Lyse Beaudoin et résolu à l'unanimité  
Ordre du jour **QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté par monsieur le maire.

**3- APPROBATION DES COMPTES**

Rémunération des élus	2 846.25 \$	3306 à 3312
Rémunération des employés	8 529.35 \$	3313 à 3335
Cour municipale régionale de Maskinongé	271.00 \$	10053
Mme Lyse Beaudoin	29.52 \$	10054
Bell Mobilité Pagette	229.64 \$	10055
Bell Canada	293.89 \$	10056
M. Jacques Duhaime	80.00 \$	10057
Visa Desjardins	65.71 \$	10058
Hydro Québec	3 889.95 \$	10059
9121-0815 Québec inc.	950.00 \$	10060
Accessoires d'Auto Leblanc Ltée	242.82 \$	10061
A.I.E. Informatique inc.	2 537.25 \$	10062
Alide Bergeron & Fils Ltée	13 625.47 \$	10063
Arseno Lettrage	35.00 \$	10064
Cam-Drain	316.18 \$	10065
Chenil les 3X enr.	100.00 \$	10066
Les Compteurs Lecomte Ltée	287.21 \$	10067
Coopérative Fédérée de Québec	286.43 \$	10068
EBI Environnement inc.	1 958.83 \$	10069
Les Entreprises Maskinongé	2 836.57 \$	10070
Fonds d'information sur le Territoire	36.00 \$	10071
I. Gagnon & Fils inc.	39.26 \$	10072
Garage N. Brouillard inc.	402.19 \$	10073

Garage Cormier & Fils inc.	278.27 \$	10074
Groupe CLR	183.96 \$	10075
Irrigation Maski	885.32 \$	10076
M. Alain Laflamme	55.00 \$	10077
Linde Canada Ltée	77.09 \$	10078
Marcellin Diesel inc.	553.75 \$	10079
M. Roger Michaud	157.31 \$	10080
M.R.C de Maskinongé	26.84 \$	10081
Nettoyeur Louiseville Enr.	103.48 \$	10082
Laurentide Re/Sources inc.	173.27 \$	10083
Pompiers de Maskinongé	98.07 \$	10084
Protection Incendie CFS Ltée	6.19 \$	10085
<b>Total :</b>	<b>42 487.07 \$</b>	

316-12-12  
Approbation  
des comptes

Il est proposé par monsieur le conseiller René Plante et résolu à l'unanimité **QUE** les comptes ci-dessus soient approuvés et autorisés pour paiement.

**4- ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DES SERVICES D'UN TECHNICIEN EN PRÉVENTION DES INCENDIES**

**CONSIDÉRANT** l'entente relative à la fourniture des services d'un technicien en prévention des incendies avec la municipalité de Saint-Léon-le-Grand ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Maskinongé a adopté, à son budget 2013, un montant de 3 500\$ pour la dépense totale (salaire, avantages sociaux, déplacement et frais administratifs) du technicien en prévention des incendies ;

317-12-12

Préventionniste  
pour 2013

**POUR CES MOTIFS :** Il est proposé par monsieur le conseiller René Plante et résolu à l'unanimité :

**D'**autoriser, pour l'année 2013, la dépense du technicien en prévention des incendies pour un montant total de 3 500\$, incluant salaire, avantages sociaux, déplacement et frais administratifs, et ce, afin d'effectuer les plans d'intervention des risques élevés et très élevés en collaboration avec notre directeur du service incendie.

**5- CONDITIONS SALARIALES 2013 – EMPLOYÉS MUNICIPAUX ET POMPIERS**

318-12-12

Conditions  
salariales  
2013-2014-  
2015-2016

Il est proposé par madame la conseillère Lyse Beaudoin et résolu à l'unanimité :

**D'**accepter les conditions salariales pour les employés municipaux, telles que déposées et décrites dans le document *Conditions salariales 2013-2014-2015-2016*;

**D'**accepter les salaires pour les pompiers volontaires, tels que déposés et décrits dans le document *Rémunération du Service incendie - 2013*;

**D'**accepter le contrat de travail à durée indéterminée pour madame France Gervais, directrice général & secrétaire-trésorière, tel que déposé;

**D'**autoriser monsieur le maire Roger Michaud à signer ledit contrat de travail avec madame France Gervais, directrice générale & secrétaire-trésorière.

**6- DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE TAXES**

319-12-12 Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Croisetière et résolu à l'unanimité  
Remboursement D'autoriser le remboursement de taxes 2012 à monsieur Alain Bélanger, au  
taxes 2012 à M. Bélanger montant de 144\$, pour la taxe de consommation d'eau concernant le numéro  
Bélanger civique 27 rue Sainte-Marie, pour un logement non loué durant toute l'année 2012  
ainsi que le numéro civique 29 rue Sainte-Marie, pour un logement non loué durant  
6 mois de l'année 2012.

**7- RÈGLEMENT #103-2012 : TAXATION TRAVAUX DE NETTOYAGE  
DU COURS D'EAU PICHETTE**

Madame la secrétaire fait lecture dudit règlement.

**Le règlement suivant est adopté :**

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE MASKINONGÉ

MRC DE MASKINONGÉ

**RÈGLEMENT 103-2012**

**Règlement décrétant la répartition des coûts entre les contribuables intéressés  
pour l'exécution des travaux d'entretien du cours d'eau Pichette.**

**ATTENDU QUE** le cours d'eau Pichette, est un cours d'eau sous la compétence exclusive de la Municipalité régionale de comté de Maskinongé au sens du Code municipal;

**ATTENDU QUE** la résolution numéro 262/09/12 adoptée par la Municipalité régionale de comté de Maskinongé autorise la poursuite des démarches relatives aux travaux d'entretien du cours d'eau Pichette;

**ATTENDU QUE** les travaux d'entretien du cours d'eau Pichette sont entièrement localisés dans la municipalité de Maskinongé;

**ATTENDU QUE** les travaux sont terminés et que la municipalité de Maskinongé a été facturée pour lesdits travaux, au coût de 11 850,80\$, plus les taxes;

**ATTENDU** que le coût desdits travaux de nettoyage est réparti entre les contribuables intéressés au prorata de la superficie contributive pour leurs terrains respectifs, et est recouvrable desdits contribuables en la manière prévue au Code municipal, pour le recouvrement des taxes municipales. Il en sera de même des indemnités, dommages-intérêts, frais légaux et autres dépenses pouvant résulter de l'exécution desdits travaux;

**ATTENDU** qu'avis de motion a été donné par monsieur le conseiller Jacques Paquin lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2012;

320-12-12 **EN CONSÉQUENCE :** Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Croisetière  
Règlement de et résolu à l'unanimité D'adopter le règlement 103-2012 intitulé : *Règlement*  
taxation – cours d'eau *décrétant la répartition des coûts entre les contribuables intéressés pour*  
Pichette *l'exécution des travaux d'entretien du cours d'eau Pichette;*

Le présent règlement ordonne et statue ce qui suit à savoir :

**ARTICLE 1**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

## ARTICLE 2

Les superficies contributives de chacun des propriétaires (par propriétaire) sont :

Matricule	Propriétaire(s)	Partie du lot d'origine visée	Superficie contributive (arpents)	Pourcentage de répartition des coûts
3619-43-3020	Ferme BoisBlanc SENC	P1013	34	5.748%
3619-44-6035	Ferme Laurendeau & Fils	P1012	25	4.227%
3719-02-6033	Ferme Laurendeau & Fils	P1006, 1009	61	10.313%
3619-97-3540	Ferme Laurendeau & Fils	P1004	75	12.680%
3619-66-1050	Martin Lessard	1008, 1010	24	4.057%
3719-09-7010	Stéphane Ladouceur	P1002, P1003	58	9.806%
3719-29-9096	René Gaboury	P1000, P1001, P1002	88	14.877%
3720-43-0555	Gilles & Sylvain Laurent Inc.	P1000, P998	70	11.834%
3720-64-6550	Ferme Vilupaya Inc.	P995, P997	47	7.946%
3719-90-6080	Christian Philibert	P1086	12	2.029%
3818-09-7095	La Ferme Gilbert Vermette Inc.	P1092	6	1.014%
3819-14-0500	La Ferme Gilbert Vermette Inc.	1093	25	4.227%
3819-11-8545	La Ferme Gilbert Vermette Inc.	P1096	25	4.227%
3818-16-6005	La Ferme Gilbert Vermette Inc.	P1094, 1095	25	4.227%
3818-24-4095	Marie-Noel Morin	1099-A	15	2.536%
3818-41-0075	Ferme Bovins Carma SENC	1117	1.5	0.254%
			591.5	100.000%

## ARTICLE 3

1. Les taxes imposées par le présent règlement deviennent dues et exigibles en un (1) versement, soit 30 jours après l'émission de la facture.
2. Les taxes et toutes les sommes dues à la Municipalité portent intérêts à raison de 12% par an, (1% par mois) à compter de l'expiration du délai pendant lequel elles doivent être payées.

## ARTICLE 4

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adopté à Maskinongé, ce 17<sup>e</sup> jour de décembre 2012.

\_\_\_\_\_  
Roger Michaud, maire

\_\_\_\_\_  
France Gervais, secrétaire-trésorière

Avis de motion : 1 <sup>er</sup> octobre 2012 Adoption du règlement : 17 décembre 2012 Avis public et entrée en vigueur : 18 décembre 2012
--

## **8- AUTORISATION D'EMPRUNT PART PROVINCIALE DE LA TAXE D'ACCISE**

**CONSIDÉRANT** le règlement numéro 88-2011 décrétant un emprunt de 220 293\$ en attendant le remboursement de la contribution du Gouvernement provincial dans le programme de la taxe d'accise 2010-2013, adopté lors de la séance ordinaire du Conseil municipal du 14 novembre 2011 ;

**CONSIDÉRANT** l'approbation dudit règlement par le Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire, le 24 août 2012, pour un emprunt n'excédant pas 167 559\$ ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil municipal désire emprunter seulement la somme de 158 733\$, soit le solde en capital qui reste à recevoir du Gouvernement du Québec pour les 19 prochaines années ;

321-12-12

Autorisation  
d'emprunt  
relatif au  
règlement  
#88-2011

**POUR CES MOTIFS :** Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Paquin et résolu à l'unanimité :

**D'**autoriser l'emprunt de 158 733\$ auprès de la Caisse populaire de Maskinongé, relativement au règlement numéro 88-2011 ;

**D'**autoriser monsieur Roger Michaud, maire et madame France Gervais, directrice générale & secrétaire-trésorière à signer les documents relatifs audit emprunt.

#### **9- ARCHITECTE POUR LES PROJETS BIBLIOTHÈQUE ET LOISIRS**

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil municipal désire mettre de l'avant ses projets d'agrandissement de la bibliothèque municipale au Centre communautaire de Maskinongé et de reconstruction du nouveau Centre des loisirs ;

**CONSIDÉRANT QUE** la période de dépôt des appels de propositions de la subvention fédérale *Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire* sera du 18 février au 30 avril 2013 ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de services professionnels de monsieur Jacques Sauvé, architecte au montant de 10 200\$, plus taxes pour la confection des documents préliminaires pour le projet d'agrandissement de la bibliothèque municipale et au montant de 7 640\$, plus taxes pour la confection des documents préliminaires pour le projet de reconstruction du nouveau Centre des loisirs ;

322-12-12

Offres de  
services de  
M.Sauvé,  
architecte

**POUR CES MOTIFS :** Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Paquin et résolu à l'unanimité :

**D'**accepter l'offre de services professionnels de monsieur Jacques Sauvé, architecte au montant de 7 640\$, plus taxes pour la confection des documents préliminaires pour le projet de reconstruction du nouveau Centre des loisirs, le tout tel que décrit dans l'offre de services datée du 11 et du 12 décembre 2012 ;

**DE** donner notre appui au Centre communautaire de Maskinongé, afin que le Conseil d'administration accepte l'offre de services professionnels de monsieur Jacques Sauvé, architecte au montant 10 200\$, plus taxes pour la confection des documents préliminaires pour le projet d'agrandissement de la bibliothèque municipale, le tout tel que décrit dans l'offre de services datée du 11 et du 12 décembre 2012.

#### **10- DEMANDE AU RÉSEAU BIBLIO COLM POUR SOUTIEN TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL**

**CONSIDÉRANT QUE** la bibliothèque municipale ne rencontre pas les normes de qualité des bibliothèques québécoises ;

**CONSIDÉRANT QUE** les caractéristiques de la bibliothèque actuelle ne permettent pas l'actualisation de ses services ;

**CONSIDÉRANT** l'opportunité d'un agrandissement du Centre communautaire dans lequel la bibliothèque est située et qui se retrouve au centre des activités des citoyens ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'apport de la culture est important pour notre communauté ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Programme d'aide aux immobilisations du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine soutient les initiatives pour améliorer les locaux des bibliothèques ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Réseau BIBLIO CQLM offre un soutien technique et professionnel pour les projets de réaménagement à ses bibliothèques membres ;

323-12-12

Soutien technique et professionnel du Réseau Biblio – projet agrandissement bibliothèque

**POUR CES MOTIFS** : Il est proposé par madame la conseillère Lyse Beaudoin et résolu à l'unanimité :

**DE** demander au Réseau BIBLIO CQLM une analyse-conseil gratuite pour un aménagement tel que désiré par le Conseil municipal ;

**QUE** la municipalité de Maskinongé présente une demande d'aide financière au Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, dans le cadre du programme d'aide aux immobilisations pour la mise aux normes et la relocalisation de la bibliothèque municipale ;

**QUE** monsieur Roger Michaud, maire et madame France Gervais, directrice générale & secrétaire-trésorière agissent comme mandataires et soient autorisés, au nom de la Municipalité, à signer tous les documents nécessaires.

### **11- TRAVAUX DANS LES EMPRISES DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

Ce point est reporté à la séance de janvier 2013.

### **12- DEMANDE DU SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

324-12-12

Retours des livres de la bibliothèque au bureau municipal

Il est proposé par monsieur le conseiller René Plante et résolu à l'unanimité **D'**autoriser les employés de l'administration de la Municipalité à recevoir les retours de livres des utilisateurs de la bibliothèque municipale en dehors des heures d'ouverture de celle-ci.

### **13- DEMANDES DU SERVICE INCENDIE**

Aucune demande.

### **14- CORRESPONDANCE**

**Ministère des Transports** : Travaux dans les emprises du ministère des Transports. Il est nécessaire d'obtenir l'autorisation écrite du Ministère, par l'entremise d'une permission de voirie ou d'un permis d'intervention. Copie à Patrice et René.

**Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire** : Commentaires relatifs à la quantité de boues accumulées dans nos étangs d'épuration des eaux usées municipales. Il est recommandé de procéder à la

planification d'une vidange des boues de nos deux bassins d'épuration pour 2013 ou 2014. Copie à René Rinfret.

**Commission de protection du territoire agricole** : Compte rendu de la Commission vous indiquant sa compréhension de la demande à l'égard du dossier # 403373 d'Alain Fournier et Mario Bouchard. Selon les observations, la Commission, après pondération de l'ensemble des critères, considère que cette demande devrait être refusée notamment afin de préserver l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole, de même que pour assurer la constitution de superficies suffisantes pour y pratiquer l'agriculture. Copie à Patrice.

**Fédération québécoise des Municipalités** :

- 1) Invitation aux médias à un point de presse, le jeudi 6 décembre, à la salle Plaza 1 de l'hôtel Plaza de Québec sur la *Réforme de l'assurance-emploi* accompagné de préfets de MRC de partout au Québec. Copie aux élus.
- 2) Bulletin *Contact* décembre 2012. Copie papier et courriel aux élus.
- a) Communiqué : Bilan de session parlementaire : la FQM déterminée à veiller au respect des engagements gouvernementaux. Copie aux élus.

**Union des municipalités du Québec** :

- 1) Communiqués :
  - a) Livre blanc municipal. L'UMQ invite le milieu des affaires à s'unir pour un Québec innovant. Copie remise aux élus le 3/12/2012.
  - b) Livre blanc municipal. Les jeunes discuteront des enjeux du livre blanc. Copie aux élus.
  - c) Bilan de la fin de la session parlementaire à l'Assemblée nationale. Le livre blanc municipal inspire les parlementaires. Copie aux élus.

**Association des directeurs municipaux du Québec** :

- 1) Bulletin *Mini-scribe* décembre 2012.
- 2) Bulletin *Membres en direct* décembre 2012.
- 3) Nouveau programme de formation en ligne sur lequel les directeurs généraux peuvent s'appuyer afin de se doter d'outils adéquats pour assumer la somme des responsabilités incombant à l'administration municipale.

**MRC de Maskinongé** :

- 1) Copie conforme du règlement numéro 231-12 ayant pour objet « Règlement fixant la participation financière des municipalités de la MRC de Maskinongé au développement économique ».
- 2) Avis public établissant le calendrier annuel des séances du conseil de la MRC de Maskinongé pour 2013 ainsi que la copie de la résolution #363/11/12 adoptant ledit calendrier.
- 3) Avis public établissant le calendrier des séances du comité administratif de la MRC de Maskinongé pour 2013 ainsi que la copie de la résolution #364/11/12 adoptant ledit calendrier.
- 4) Remise des amendes au montant de 945\$ pour le mois d'octobre 2012.

- 5) Copie certifiée conforme du règlement numéro 233-12 ayant pour objet «Règlement relatif aux modalités de répartition des quotes-parts découlant des prévisions budgétaires de l'exercice financier 2013 de la MRC de Maskinongé»
- 6) Copie certifiée conforme du règlement 232-12 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Maskinongé, afin de modifier les limites municipales de Saint-Boniface et de Saint-Élie-de-Caxton, à la suite de l'annexion du Domaine Ouellet.

**Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence**

**9-1-1 du Québec :**

Communiqué : Notre centre d'appels d'urgence 9-1-1 dispose maintenant d'un délai additionnel jusqu'au 30 décembre 2013 pour obtenir sa certification de conformité aux normes gouvernementales, si ce n'est pas déjà fait. Notre municipalité respecte donc automatiquement jusque-là son obligation prévue à la loi sur la sécurité civile à cet égard.

**Gaz Métro** : Chèque reçu de 4 650\$ pour subvention au 36-B St-Denis à Maskinongé.

**Michel Desaulniers** : Sortie du bottin annuel d'activités sociales dans la MRC de Maskinongé en mai 2013. Aviser nos associations de faire parvenir leurs activités avant le 10 avril 2013.

**L'Atelier Urbain (aménagement et urbanisme)** : Offre leurs services pour nos projets d'urbanisme, aménagement et design urbain.

**Fédération québécoise des coopératives forestières** : Étude menée sur le potentiel de substitution du chauffage aux énergies fossiles (mazout, propane et gaz naturel) et à l'électricité, par du chauffage à la biomasse forestière (copeaux ou granules de bois) sur le territoire de la MRC de Maskinongé.

**Claude Grenier, Ressources Humaines inc.** : Propose leurs services afin de nous accompagner dans le cadre de toute activité en lien avec les ressources humaines ainsi que les relations de travail.

**Centre d'Innovations en Programmes Éducatifs CIPE** : Remise du cahier sur tous les cours qui sont accrédités et reconnus par l'Ordre des ingénieurs du Québec.

**Recyc-Québec :**

- 1) A octroyé le contrat de récupération des pneus hors d'usage au Groupe Robert pour les régions de Lanaudière, Montérégie Sud, l'Outaouais, l'Estrie et la Mauricie pour l'année 2013. Copie à Patrice, René, Christiane, Sylvie et France.
- 2) Versement de 41 485.85\$ représentant 70% des compensations pour la collecte sélective des matières recyclables pour les années 2010 et 2011.

**C.V.** : Linda Fortin

**Remerciements :**

- 1) Forum Jeunesse Mauricie désire nous remercier pour notre accueil lors de la rencontre automnale ayant comme sujet les jeunes et la parité sur les lieux

décisionnels, en collaboration avec le MAMROT et la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie.

- 2) Un merci de la part de Mme Gisèle Lemyre pour la délicate attention que nous avons eu lors du décès de son beau-père.

**Vœux des fêtes :**

L'équipe de Tremblay Bois Mignault Lemay, avocats - Le Conseil municipal et la mairesse Mme Madeleine L. Robert de St-Alexis-des-Monts - La direction et le personnel d'Accessoires d'Auto Leblanc de Louiseville - Les membres du personnel et la direction de Équipements G. Gagnon inc. - La direction et les employés de Location C.D.A./Lou-Tec - M. Claude Caron, maire de Saint-Boniface - Commission scolaire du Chemin-du-Roy - M. Robert Lalonde, préfet de la MRC de Maskinongé - Lignco Sigma inc. - Sûreté du Québec - M. Guy Diamond, maire et le Conseil municipal de Charette - EBI Environnement - La direction, Francis Baril et Manon Langevin et le personnel mécanicien de Marcellin Diesel inc. de Louiseville - De la part des employés, de Robert et Isabelle Bergeron de Alide Bergeron & Fils ltée - Mme Barbara Paillé, mairesse de Saint-Angèle-de-Prémont - M. Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule - M. Guy Richard, maire de Louiseville - Sylvie Racine et Bruno Lapointe de Exp.com - Bélanger, Sauvé, avocats - Mme Brigitte Gagnon, mairesse de Saint-Paulin - Conférence régionale des élus de la Mauricie (CRÉ) – TGV net Mauricie - L'équipe de Pavage Gravel - M. Guy Brunelle du Réseau Biblio CQLM - Pagé construction, division de Sintra inc. - CLD de la MRC de Maskinongé - M. André Garant, maire et l'équipe municipale de Saint-Élie-de-Caxton - SNC Lavalin – Kemira - Tous les membres des Transporteurs en Vrac de Maskinongé inc. - Le personnel et le conseil d'administration du service de Transports collectifs - Jean-Paul Diamond, Député de Maskinongé - M. Claude Mayrand, maire de St-Mathieu-du-Parc - M. Jean Perreault, avocat - Bellemare béton - Lucie Beaulieu et Marilyn Marchand de La Brigade de l'emploi - L'équipe de l'Imprimerie Giguère - Buromax ameublement - Les Compteurs Lecomte - M. Robert Landry, maire de St-Étienne-des-Grès et son équipe

**Invitations :**

- 1) **Centre local de développement de la MRC de Maskinongé (CLD)** : À assister à une rencontre d'information *Place à la mobilisation* pour une culture entrepreneuriale dans la MRC de Maskinongé, le mercredi 5 décembre 2012 de 9h00 à 11h30, à la salle Jacques-Charette situé au 651 boulevard St-Laurent Est à Louiseville.
- 2) **La grande guignolée des médias** : À participer en donnant généreusement ainsi nous aiderons à combler le déficit de 500 paniers de Noël qui n'ont pu être distribués l'an dernier, faute de denrées et d'argent.

**Reuves** : Contact – Publiquip - Constructo – L'Uparicie – Convergence -

### **Approbation de la liste de correspondance**

325-12-12 Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Croisetière et résolu à l'unanimité  
Approbation D'approuver la liste de correspondance pour dépôt au procès-verbal.  
correspondance

### **15- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

### **16- PAUSE**

### **17- SUBVENTION AUX TIGRES DE MASKINONGÉ**

**CONSIDÉRANT QUE** l'équipe de baseball les Tigres de Maskinongé a réalisé une fiche parfaite lors de sa saison régulière 2011 en plus de remporter les séries de fin de saison ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entraîneur de l'équipe fait confectionner des gilets pour les joueurs chez Plante Sports Excellence ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil municipal désire souligner cet exploit de la saison 2011 par une aide financière pour la confection desdits gilets, qui posséderont un appliqué des armoiries de la Municipalité ;

326-12-12 **POUR CES MOTIFS :** Il est proposé par monsieur le conseiller Jonathan  
Aide Lacourse et résolu à l'unanimité **DE** verser une aide financière de 500\$ à l'équipe  
financière aux Tigres de Maskinongé, pour leur saison 2011 exceptionnelle, pour la  
Maskinongé confection de gilets avec un appliqué des armoiries de la Municipalité.

### **18- VERSEMENT DE LA SUBVENTION ACCORDÉE EN AOÛT 2012 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE MASKINONGÉ**

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 196-08-12 adoptée lors de la séance ordinaire du Conseil municipal le 6 août 2012, autorisant une aide financière de 15 000\$ au Centre communautaire de Maskinongé pour l'acquisition de nouvelles chaises et d'une machine pour laver les planchers;

327-12-12 **POUR CE MOTIF :** Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Paquin et  
Versement de la subvention résolu à l'unanimité **DE** verser l'aide financière totale au Centre communautaire de  
accordée au Centre Maskinongé en décembre 2012.  
communautaire

### **19- LETTRE CIRCULAIRE**

**CONSIDÉRANT** l'obligation de transmettre l'information des documents suivants à tous les contribuables : discours du Maire, budget et taxation 2013 ;

328-12-12 **POUR CE MOTIF :** Il est proposé par monsieur le conseiller René Plante et  
Autorisation résolu à l'unanimité **D'**autoriser l'envoi d'une lettre circulaire à toutes les adresses  
lettre civiques de la Municipalité, ainsi que les frais afférents.  
circulaire

### **20- NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT AU CONSEIL MUNICIPAL ET À LA MRC POUR 2013**

329-12-12 Il est proposé par madame la conseillère Lyse Beaudoin et résolu à l'unanimité :  
Maires supp. **DE** nommer monsieur le conseiller René Plante maire suppléant au Conseil  
pour 2013 et municipal et à la MRC de Maskinongé pour les mois de janvier, février et mars  
autorisation de signature si nécessaire 2013 ;

**DE** nommer monsieur le conseiller Jacques Paquin maire suppléant au Conseil municipal et à la MRC de Maskinongé pour les mois d'avril, mai et juin 2013 ;

**DE** nommer monsieur le conseiller Claude Paquin maire suppléant au Conseil municipal et à la MRC de Maskinongé pour les mois de juillet, août et septembre 2013 ;

**DE** nommer monsieur le conseiller Mario Croisetière maire suppléant au Conseil municipal et à la MRC de Maskinongé pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2013 ;

**D'**autoriser l'ajout du maire suppléant, comme signataire des chèques et documents relatifs au compte bancaire de la Municipalité à la Caisse populaire de Maskinongé, si nécessaire, et ce, selon les mois qu'il est en fonction.

#### **21- DEMANDES DES OFFICIERS MUNICIPAUX**

Aucune demande.

#### **22- DIVERS**

Aucun point.

#### **23- DEMANDES DE LA TABLE**

Les membres du Conseil municipal offrent tous des vœux de Joyeuses Fêtes.

#### **24- DEMANDES DE LA SALLE**

Aucune demande.

#### **25- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

330-12-12  
Levée de  
l'assemblée

Maintenant que l'ordre du jour est épuisé, il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Paquin et résolu à l'unanimité **DE** lever l'assemblée. Il est 21h35.

---

Roger Michaud, maire

---

France Gervais, secrétaire-trésorière

Je, Roger Michaud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.